

## New York : le scandale de la “pilule du lendemain”

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Dictature du relativisme](#), [En Une](#), [Points non négociables](#), [politique et doctrine sociale](#)

Date : 6 avril 2013



**Edward R. Korman**, 71 ans, est un juge de district, c'est-à-dire qu'il préside un tribunal fédéral couvrant un district judiciaire, en l'occurrence celui de New York Est qui comporte Long Island, une grande partie de la ville de New York et Staten Island. Le juge **Korman** vient de prendre un arrêt ordonnant à la **Food and Drug Administration (FDA)**, l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux, d'autoriser la délivrance de la pilule du lendemain ("contraceptif d'urgence") sans ordonnance médicale – alors que cette dernière était obligatoire en dessous de 17 ans – à toutes les filles quel que soit leur âge. Une décision bien dans l'air du temps mais proprement aberrante que **Bill Donohue**, le président de la **Catholic League**, dans un [communiqué d'hier](#), bref, incisif et définitif, explose en vol...

*Une institutrice n'a pas le droit de donner une aspirine à une fillette de 12 ans dans une école de la ville de New York, même si la fillette a de la fièvre. Cette fillette n'a pas le droit d'acheter un maxi soda pour son déjeuner parce que **Bloomberg**, le maire de New York, a décrété que ce n'était pas bon pour elle. Mais on peut lui donner une pilule [du lendemain], à l'insu de ses parents, dont on est fondé à penser qu'elle peut avorter son enfant.*

*Ni le juge **Korman** ni le maire **Bloomberg** n'ont précisé ce que doit faire l'institutrice à qui on refuse qu'elle donne une aspirine, si la fillette se procure un maxi soda pour avaler sa pilule abortive.*

*Voilà où nous en sommes arrivés dans notre société culturellement schizophrène. Notre code moral est manifestement incohérent et le mépris affiché pour les droits parentaux est sidérant.*

*Heureusement, ce décret impérial finira par être aboli.*